COQUART Léon

Naissance : 1er juin 1888 - Plestin-les-Grèves (22)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1942
Résistance : O.S Arsenal, F.T.P, F.N
Secteur(s) d'action : Brest
Arrêté
Décès : 19 janvier 1950 - Brest - annexe Lambézellec (29)

Léon Coquart est mobilisé lors de la Première Guerre mondiale comme Caporal au 4ème Bataillon d'Afrique. Durant le conflit, il épouse la femme de chambre Margueritte Tanné (1893-1971), le 31 juillet 1916 à Brest. Ensemble, ils auront six enfants. Le premier verra le jour en décembre 1916 et le dernier en 1932. La famille aura la douleur de perdre peu de temps après sa naissance, l'un des garçons en 1927, étouffé par le chat dans son sommeil. Léon Coquart, sa femme et ses enfants résident au 5 de la 2ème venelle Kéravel à Brest. Docker de profession, Léon Coquart aura quelques démêlés avec la justice, notamment pour une affaire de vol de plomb au port avec des connaissances en 1924. On le retrouve ensuite comme secrétaire du Syndicat autonome des Dockers brestois, basé à la Maison du Peuple. Non mobilisé car trop âgé à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, Léon Coquart travaille à l'arsenal comme manœuvre.

Son entrée en Résistance daterait de janvier 1942. Peu de renseignements sont disponibles à ce jour mais il aurait participé à différents sabotages avec les membres de l'Organisation Spéciale (O.S) de l'Arsenal tout en diffusant la propagande du Front National (F.N). A l'instauration des Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P) à Brest courant 1942, il y bascule avant d'être arrêté peu de temps après, le 5 octobre 1942. Appréhendé à Brest avec Armand Le Bihan, ils sont soupçonnés de distribuer des tracts contre l'armée allemande.

Emprisonné au Château de Brest, lieu de détention des communistes, Léon Coquart y est interné jusqu'au 28 janvier 1943. Il est ensuite transféré à la prison Jacques-Cartier de Rennes avant d'être remis en liberté, faute de preuve, le 13 février 1943. Léon Coquart ne semble pas avoir repris la lutte clandestine après sa libération, vraisemblablement à cause de son état de santé médiocre résultant des privations lors de sa détention.

De retour à Brest, la famille voit son logement détruit lors du siège de la ville à l'été 1944. Les Coquart logeront alors ensuite en baraque, notamment au Bouguen Ouest (Baraque Q1).

Publiée le jeudi 3 décembre 2020, par Gildas Priol, mise à jour jeudi 16 mai 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, fonds F.N.D.I.R.P (87S), registres d'état civil (11E6 et 3E351) et recensement de 1936 (1F88).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Léon Coquart (1622 W 46).
- L'Ouest-Éclair, édition du 5 septembre 1927.
- La Dépêche de Brest, éditions du 5 mai 1928, 28 mai 1924 et 11 mars 1924.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Léon Coquart (GR 16 P 141562) - **Non consulté à ce jour**.